

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 118 (1973)
Heft: 2

Artikel: Une allocution du commandant de la division mécanisée 1
Autor: Pittet, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 – Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Lieutenant-colonel EMG M.-H. Montfort

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 39, av. de la Gare, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.
 Chèques post. 10-5209 – **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne – **annonces:** Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.
 Permédia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS:	Suisse Etranger	1 an: Fr. 26.— 1 an: Fr. 32.—	Prix du numéro Fr. 3.—
-------------------------------	--------------------	----------------------------------	---------------------------

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.
 Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

Une allocution du commandant de la Division mécanisée 1

NOTE DE LA REDACTION

A l'occasion de la Sainte-Barbe, patronne des artilleurs, le colonel divisionnaire Pittet a prononcé une allocution qu'il a bien voulu nous autoriser à publier. Nul doute que nos lecteurs apprécieront cette prise de position claire et énergique sur un sujet qui ne devrait laisser indifférent aucun de nos concitoyens.

Apporter aujourd'hui le salut de l'autorité militaire n'est pas facile pour ceux qui connaissent le problème.

Ou bien l'on en reste aux clichés bien connus, l'on dit que tout va bien, ou alors — mais c'est plus difficile — on dit ce que l'on pense, au risque de ne pas plaire à tout le monde.

J'ai choisi aujourd'hui le chemin difficile, parce que je m'adresse à des camarades soldats, sous-officiers et officiers, et qu'à ses camarades on dit la vérité.

Fidèles à l'artillerie, vous l'êtes aussi à l'armée et, partant, à nos institutions.

Vous n'êtes pas indifférents aux entreprises de démolition dont elle est chaque jour l'objet. Le sabotage des matériels ayant, par ailleurs, été déjà réalisé cette année, ce premier stade est dépassé.

Mais qui sont donc ceux qui sapent sans cesse, parfois sournoisement, parfois ouvertement, notre armée? Disons tout d'abord qu'ils sont une minorité. Les définir est ardu, car l'on trouve dans leurs rangs une collection effarante et dépareillée de personnages dissemblables, unis provisoirement par une même cause: l'affaiblissement d'abord, puis la liquidation de notre défense nationale.

Objecteurs, réfractaires, anarchistes, utopistes, psychopathes, névrosés, drogués, manipulateurs d'idées, bateleurs politiques de foire, quelques ecclésiastiques en perte de fidèles, animateurs, éducateurs, la plupart n'ayant pas terminé leurs études, s'y côtoient, pour l'instant, avec un touchant ensemble.

Hélas, pour certains, cette minorité, qui se dit brimée, compte davantage et est plus digne d'intérêt que les quelque 300 000 militaires qui accomplissent leurs obligations chaque année sans murmurer.

A ce quarteron d'aigris, qui cachent parfois derrière ce masque de haine une blessure d'amour-propre, je suis tenté de dire: « Citoyen, que t'a donc fait ton pays, pour que tu oses cracher dessus, comme tu le fais journellement? »

Ensuite, il y a ceux qui manifestent à l'égard de l'armée une indifférence polie. Issus, en général, de ce que l'on appelle dans le canton de Vaud des milieux « bien », ils ne se sentent pas concernés par le problème. Pour eux, ce qui compte avant tout, c'est de pouvoir s'offrir une deuxième, voire une troisième voiture, la « trempette » à la mer en été et la luge en hiver.

A ceux-ci, je leur dirai: « Ne vous rendez-vous pas compte que votre indifférence est dépassée et qu'au-delà de l'armée qu'on attaque, c'est à nos institutions que l'on en veut? J'espère pour vous que vous ne le comprendrez pas trop tard. »

A vous, mes camarades, je dirai ceci: « Tous, nous sommes attachés au pays, à notre démocratie, comme à ses institutions politiques et militaires. » Face à cette situation, il s'agit, comme on dit, « d'annoncer la couleur ».

Le mal est trop grand pour que l'on puisse assister passivement aux attaques dont notre armée est l'objet. Où et quand que ce soit, nous devons prendre position et la défendre. Mais comment? Tout d'abord, dans nos fonctions respectives, en service militaire, en travaillant proprement, en commandant correctement. En épaulant, pour ceux d'entre

nous qui sont investis d'un commandement, nos subordonnés. Ensuite, au civil, dans notre milieu professionnel, dans les groupements culturels, sportifs et autres, où nous avons une activité, lors de nos discussions avec nos amis, il est de notre devoir de remettre les choses en place, lorsque l'armée est attaquée.

En guise de conclusion, je tiens à rappeler ici cette vérité première. Dans chaque pays il y a une armée. Dans le cas le plus favorable — et c'est le nôtre — c'est celle du pays même. Elle est alors le rempart des libertés et des institutions. Dans d'autres cas, si elle n'existe plus, celle d'une puissance étrangère prend sa place. Alors, cette force occupe, écrase et réduit tout à l'esclavage.

Quant à moi, il y a longtemps que j'ai choisi, en faisant mienne cette pensée de Vinet: « Quand bien même toutes les souffrances seraient dans la liberté et toutes les joies dans la servitude, je préférerais encore la liberté à la servitude, car la liberté c'est la vie et la servitude c'est la mort. »

Colonel divisionnaire O. PITTEL

